



Paris, le 29 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan définitif de l'accidentalité routière 2018

SYNTHÈSE

Le 28 janvier 2019, la Délégation à la sécurité routière a présenté les résultats provisoires et les grandes tendances de l'année 2018 en matière d'accidentalité routière.

Les résultats définitifs sont désormais disponibles.

En 2018, selon les résultats définitifs de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 488 personnes ont perdu la vie sur les routes de France. Avec 196 décès de moins qu'en 2017, la mortalité routière est en baisse de - 5,3%. Les autres indicateurs de l'accidentalité sont également en baisse : les accidents corporels de - 4,7%, les personnes blessées de - 4,7%.

Après quatre années de hausse ou de stagnation de la mortalité routière en France, l'année 2018 enregistre le chiffre de la mortalité le plus bas de toute l'histoire des statistiques de la Sécurité routière. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte de trafic routier en hausse, environ +7% entre 2013 (précédente année la plus basse) et 2017 (les chiffres de trafic pour 2018 seront connus à l'été).

Métropole : en 2018, baisse de la mortalité routière, baisse du nombre d'accidents corporels et des blessés

En 2018, 3 248 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route en France métropolitaine. Avec 200 décès de moins, la mortalité routière est en baisse (- 5,8%) par rapport à 2017, après deux années d'augmentation, en 2014 (+3,5%) et en 2015 (+ 2,3%), une stabilisation en 2016 et 2017.

Les autres indicateurs de l'accidentalité sont également en baisse : les accidents corporels de - 4,9%, (- 2 847), les personnes blessées de - 4,8% (- 3 497).

La baisse de la mortalité routière concerne tous les usagers sauf les cyclomotoristes et les cyclistes

Pour les **automobilistes**, la mortalité routière est en baisse de - 7% par rapport à 2017, avec 1 637 décès contre 1 767 en 2017 (- 130 tués). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais plus particulièrement les 18-24 ans : - 42 tués et les 25-44 ans, - 57 tués. Les catégories d'âges moins élevées ont également bénéficié de cette moindre mortalité avec - 23 tués chez les 65-74 ans et - 4 tués chez les 75 ans et plus. La mortalité des automobilistes représente encore 50% de la mortalité routière totale.

La mortalité **motocycliste** baisse également : 627 personnes se sont tuées à moto, soit - 6% et - 42 tués par rapport à l'année 2017. Cette baisse concerne les jeunes de 18-24 ans (92 tués en 2018 soit - 38 tués par rapport à 2017) et les 45-54 ans (110 tués en 2018 soit -15 tués par rapport à 2017), alors que la mortalité des 55-59 ans augmente (84 tués en 2018 soit + 6 tués par rapport à 2017).

471 **piétons** sont décédés en 2018, soit 13 de moins qu'en 2017 (- 3%). La moitié des piétons tués a 65 ans ou plus ; la baisse concerne surtout les 25-44 ans. La mortalité piétonne s'est toutefois accentuée au quatrième trimestre de l'année.

La mortalité **cycliste** affiche 2 tués de plus qu'en 2017 soit 175 tués (+ 1%). La hausse concerne les usagers de 0 à 17 ans (+ 8 tués) et ceux de 45 à 64 ans (+ 3 tués).

La mortalité **cyclomotoriste** est en hausse en 2018 soit 133 tués contre 117 en 2017 soit 16 tués de plus par rapport à 2017 (+ 14%). La hausse concerne les jeunes âgés de 18 à 24 ans.

44 usagers de **poids lourds** sont décédés, soit 7 tués de moins qu'en 2017.

Les classes d'âge

L'ONISR a étudié la mortalité routière rapportée à la population par âge et million d'habitants.

En 2018, les tranches d'âge en sur-risque sont toujours les **18-24 ans** (97 tués par million d'habitants) et les **75 ans et plus** (85 tués par million d'habitants), puis les **25-34 ans** (66 tués par million d'habitants). Le nombre de tués par million d'habitants en France métropolitaine est de 50 en 2018.

En 2018, la mortalité routière des jeunes de **18-24 ans** poursuit sa baisse. 503 jeunes ont perdu la vie dans un accident de la route en 2018 (- 59 tués, - 10% par rapport à 2017). Si les 18-24 ans restent les plus touchés par les accidents mortels de la route, leur situation s'améliore : 97 par million de jeunes de la tranche d'âge, contre 149 en 2010. Les **15-17 ans** enregistrent une mortalité routière stable par rapport à 2017 avec 106 décès, dont 40 à deux-roues motorisé.

À l'autre extrême de la pyramide des âges, les **seniors de plus de 65 ans** représentent un peu plus d'un quart de la mortalité routière (26%). 842 personnes âgées de 65 ans ou plus ont été tuées dans un accident de la route en 2018. Un chiffre en baisse de - 3%, soit 27 vies épargnées par rapport à 2017. Parmi les 510 décès de personnes âgées de 75 ans ou plus, 288 étaient automobilistes, soit 4 de moins qu'en 2017 et 167 étaient piétons, soit 5 de moins qu'en 2017.

Le réseau routier

En 2018, la mortalité sur les **autoroutes** diminue par rapport 2017 : 269 personnes ont perdu la vie dans un accident sur une autoroute, soit - 5% (13 décès en moins qu'en 2017). Cette mortalité est cependant en hausse (+ 5%) par rapport à 2010.

En 2018, 2 016 personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route situé **hors agglomération** et 963 personnes **en agglomération**, soit une baisse de - 6% et - 5% respectivement pour ces deux réseaux.

C'est sur les routes situées **en dehors des agglomérations** que survient la majeure partie de la mortalité routière (62%), un pourcentage qui figure parmi les plus élevés d'Europe. Elle intervient à 90% sur les routes à double sens sans séparateur central. Les routes à plus fort trafic, les plus larges et les plus droites concentrent les accidents les plus nombreux et les plus graves.

En 2018, 963 personnes ont perdu la vie dans un accident routier survenu **en agglomération**, soit 47 de moins qu'en 2017. Les accidents mortels en zone urbanisée représentent 29% de la mortalité routière. **Pour un habitant d'une ville de plus de 100 000 habitants, le risque de mourir dans un accident de la circulation est près de trois fois moindre qu'à la campagne.**

Les principaux facteurs d'accident

La **vitesse** excessive ou inadaptée demeure la cause première de la mortalité sur les routes de France. Elle intervient dans un accident mortel sur trois. **L'abus d'alcool** au volant et la **conduite sous stupéfiant** se maintiennent en deuxième cause des accidents mortels, suivies des **refus de priorité** et de **l'inattention** en conduisant.

L'analyse des données concernant les auteurs présumés d'accidents mortels de la route en 2018 (APAM) montre que le facteur **vitesse** est la cause principale des accidents mortels pour 41% des auteurs présumés âgés de 18 à 24 ans, et 36% entre 25 et 34 ans.

Dans cette population, les facteurs **alcool et stupéfiants** sont surreprésentés chez des auteurs plus âgés (respectivement 25% et 15% des 35-44 ans).

L'inattention au volant et les difficultés à respecter les **priorités** sont plus marquées chez des auteurs présumés d'accidents les plus âgés. Ils représentent respectivement 14% et 21%

des 75 ans et plus.

Outre-mer : en 2018, légère hausse de la mortalité, baisse des accidents corporels

Selon l'ONISR, 240 personnes sont décédées sur les routes en 2018, soit 4 de plus qu'en 2017.

Tous les autres indicateurs concernant les Outre-mer sont en baisse : 2 586 accidents corporels ont été enregistrés en 2018, soit 25 de moins qu'en 2017, et 3 366 personnes ont été blessées, soit 90 blessés de moins.

On observe toutefois une différence entre les départements d'Outre-mer et les collectivités d'Outre-mer et la Nouvelle-Calédonie. Pour les départements d'Outre-mer, 8 vies ont été épargnées en 2018 par rapport à 2017, soit une baisse de - 5,3% de la mortalité routière, tandis que les collectivités d'Outre-mer et la Nouvelle-Calédonie connaissent une hausse de + 14,3% de la mortalité routière, soit 12 personnes de plus tuées sur les routes.

À noter que l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes à double-sens sans séparateur central n'a concerné que les DOM (hors Mayotte). Les autres territoires ultramarins relèvent, quant à eux, de réglementations locales.

Passage à 80 km/h : 127 vies épargnées en six mois

Sur les 200 vies épargnées sur les routes de France métropolitaine en 2018 par rapport à 2017, **140 sont constatées sur le réseau hors agglomération et hors autoroute. Cette baisse se concentre sur le second semestre 2018 : d'après l'ONISR, en comparaison des cinq dernières années, 127 vies ont été épargnées au second semestre 2018 sur les routes hors agglomération, pour la plupart concernées par la baisse à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée.** Cette baisse notable a connu un décrochage en novembre et décembre 2018, dans la période qui correspond à la forte dégradation des dispositifs de contrôle automatiques.

Sur le réseau passé à 80 km/heure, la vitesse moyenne pratiquée a chuté dès le dimanche 1^{er} juillet : de - 3,9 km/h pour les véhicules légers et de - 1,8 km/h pour les poids lourds. Elle s'est ensuite stabilisée pour les véhicules légers et a légèrement réaugmenté pour les poids lourds. Ces données ont été collectées sur 50 points d'observation répartis dans 20 départements. Des routes « neutres » sans dénivelé ni courbes spécifiques, où l'usager peut accélérer, ont été choisies. Les résultats ont été calculés à partir de 73 millions de passages de véhicules, depuis juin 2018.

La perte de temps est minime. Une mesure de l'évolution des temps de parcours a été réalisée avant et après la mesure sur 298 itinéraires d'environ 30 kilomètres situés sur l'ensemble du territoire. En moyenne, sur les 298 itinéraires étudiés, les résultats à partir du 1^{er} juillet 2018 mettent en évidence une perte de temps de parcours de l'ordre de la seconde au kilomètre. Pour 34% de ces mêmes itinéraires, un gain de temps est observé.

Retrouvez tous les chiffres de l'ONISR sur les liens suivants :

[Présentation du bilan 2018 définitif](#)
[Indicateurs départementaux de sécurité routière](#)
[Indicateurs régionaux de sécurité routière](#)

[Communiqué de presse](#) et [baromètre des chiffres du mois d'avril 2019](#)

Contacts presse Sécurité routière :

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65 / 06 88 16 08 78

Alexandra THERIZOL / 01 86 21 59 83 / 06 75 19 83 90